



www.agen.fr

**Vœux aux Conseillers Municipaux des communes de
l'Agglomération d'Agen
Mardi 9 Janvier 2018 – 18h30
Bon-Encontre – Salle Tortis**

Monsieur le Maire de Bon-Encontre, cher Pierre,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, chers collègues,

Mes premiers mots seront pour toi, cher Pierre. Je te remercie d'avoir accepté d'accueillir cette cérémonie traditionnelle de galette que nous organisons depuis quelques années.

Je tiens à dire publiquement que nous sommes très heureux de t'accueillir au sein de notre bureau communautaire, et nous comptons sur toi pour être, pour prendre une métaphore rugbystique, un « impact player » de l'équipe de l'Agglomération d'Agen.

Tu as pris à bras le corps la responsabilité de la gestion des déchets dans notre Agglomération, et de tout ce que nous appelons maintenant l'économie circulaire (recyclage,...). Pour ceux qui ne le savent pas encore, c'est une des compétences clé de notre Agglomération, à la fois par sa place dans la vie quotidienne de nos concitoyens (« arrêtez de ramasser des poubelles pendant quelques jours et vous mesurerez son importance »), mais aussi par son impact en termes d'effectifs, c'est plus de 120 personnes qui travaillent à cette

compétence, et son impact budgétaire (13 millions d'euros par an, soit 25% de nos dépenses).

La vie publique nous a permis progressivement de mieux nous connaître, je te fais pleinement confiance pour tenir de manière efficace et innovante cette compétence. Et tu sais que je formule pour toi un vœu précis en 2018, à savoir que nous mettons enfin en place une délégation de service public moderne, qui passe par l'achat par l'Agglo de l'usine d'incinération de Monbusq.

Quand je parle d'équipe d'Agglomération, la formule n'est pas usurpée car je considère qu'au-delà de nos sensibilités ou de nos intérêts particuliers, nous privilégions l'intérêt collectif Agenais pour ce qui concerne les compétences de notre Agglomération.

L'Agglomération d'Agen fonctionne comme une coopérative qui met des moyens et des compétences en commun au service de chacune des 31 communes qui la composent.

Mais, la légitimité démocratique, elle, appartient clairement aux Maires et à leur Conseil Municipal. Je suis résolument un communaliste, mais un communaliste moderne.

Vous êtes les adhérents de la coopérative Agglo. A vous de ne pas vous endormir pendant l'assemblée générale de la coopérative, à vous d'être des adhérents actifs dans chacune de ses instances et notamment dans les commissions de notre Agglomération.

Vous qui êtes ici ce soir, vous êtes sans doute parmi les bons élèves de ce fonctionnement d'Agglomération, et je veux tout simplement vous dire merci pour le temps passé et l'énergie donnée.

Le président de l'Agglomération d'Agen n'a donc pas vocation à s'ériger en super-maire de l'Agglomération, de manière beaucoup plus prosaïque il doit simplement veiller, avec ses collègues Maires, à ce que la coopérative fonctionne bien et de façon équitable.

Je peux vous assurer sans aucune autosatisfaction, ce n'est pas l'habitude de la maison, que c'est le cas. Vous pouvez être fiers de l'Agglomération d'Agen.

Alors, puisque nous sommes en période de vœux, je forme le vœu que nous progressions encore en 2018. Les fondations de la coopérative Agglo d'Agen sont solides. Notre maison commune est bien tenue et nous pouvons donc avoir une ambition raisonnable pour notre territoire pour les prochaines années.

Ambition raisonnable pour ce qui est des infrastructures en dotant enfin notre bassin de vie d'un second échangeur autoroutier, indispensable au développement économique, et d'un troisième pont sur Garonne.

Mes chers collègues, le chantier de Camélat a déjà commencé. Je n'ai pas bu, je n'ai pas consommé de produits illicites, je vous dis simplement que nous avons commencé à acquérir le foncier nécessaire à la réalisation du barreau de Camélat, et que nous avons démarré les études pour le pont de Camélat. Camélat, son pont, son barreau, sont clairement une de nos priorités et nous serons au rendez-vous des négociations du contrat de plan état region 2020/2026 qui bouclera, cette fois, le plan de financement des travaux de cet ensemble d'environ 55 millions d'euros.

Ambition raisonnable avec le Technopole Agen Garonne pour accueillir des entreprises et donner de réelles perspectives d'emploi à nos jeunes générations. 2018 sera l'année des premiers chantiers d'entreprises implantées sur le TAG.

Ambition raisonnable, enfin, pour soutenir les projets de vos communes à travers le Fond de Solidarité Territorial. L'Agglomération est devenue et restera le premier partenaire de vos communes. Vous le savez, nous y consacrons environ 3 millions d'euros par an.

J'entends dire, ici ou là, que nous avons les yeux plus gros que le ventre. Je veux dire aujourd'hui fermement que les finances de l'Agglo sont saines et que nous tiendrons nos objectifs d'investissements avec une fiscalité stable jusqu'à la fin du mandat. Tout le monde ne peut pas en dire autant. Que ceux qui ont des oreilles entendent.

Pour que les choses soient claires, avec mes collègues Maires, nous ne nous résoudrons jamais à la paupérisation de notre territoire. Sans investissement, pas de développement économique pour Agen.

Plus que jamais, dans un contexte durable de finances du département exsangues et de marges de manœuvres limitées au niveau municipal,

l'Agglomération doit porter l'ambition collective de notre territoire. Nous n'avons pas vocation à devenir une « réserve d'indiens », ou même une « terre de retraite » entre deux métropoles qui siphonneraient tous les investissements publics et privés au détriment de notre Agglomération.

La fracture territoriale est une réalité au niveau de l'emploi, du pouvoir d'achat, du numérique, de la santé, et dans tellement d'autres domaines. Notre Agglomération doit se donner les moyens de devenir un territoire de prospérité.

Ne comptez ni sur Paris, ni sur Bordeaux, ni sur Toulouse, pour créer et porter les projets de développement futurs d'Agen. De manière ironique, je dis souvent qu'ils pensent à nous lorsqu'ils ont mal aux dents. C'est à nous de prendre notre destin en main.

Ne comptez pas sur nous pour regarder passer les trains du développement.

Cette fracture territoriale, vous la vivez aussi au quotidien dans les dossiers que vous portez et dans les difficultés que vous rencontrez à trouver des financements, ou dans les relations avec les services de l'Etat. Je veux m'arrêter ici sur les relations difficiles que nous avons avec la DDT en matière d'urbanisme. L'Agglomération d'Agen a été bonne élève en mettant en place un PLUI à 31 communes, et en retour nous n'avons pas été bien traités. L'Agglomération d'Agen exige d'être respectée en matière d'urbanisme. Elle entend assumer pleinement cette compétence et elle se défendra, virilement mais correctement, à chaque fois que les services de l'Etat dépasseront leurs prérogatives dans ce domaine.

C'est pour cela que nous n'avons pas hésité à nous expliquer devant les tribunaux pour résoudre nos différents en matière de PLUI.

En 2018, je formule un vœu clair que chacun reste à sa place. La place de l'Etat est celle du contrôle de la légalité en matière d'urbanisme, celle de l'Agglomération est l'exercice de plein droit de cette compétence. Et j'en suis sûr, les choses iront beaucoup mieux.

On entend beaucoup parler d'expérimentation, je réponds chiche ! Faisons confiance aux élus locaux, à leur sens des responsabilités et à leur connaissance fine du territoire, et arrêtons d'appliquer uniformément des textes inadaptés ou de nouvelles normes toujours plus contraignantes et coûteuses.

A la réflexion, cette période de vœux un peu mécanique n'a de sens que si elle nous permet de nous ressourcer et de nous fixer de nouveaux objectifs.

Chers collègues, en tant qu'élus locaux, nous avons le devoir d'anticiper, d'avoir un coup d'avance. Personne ici n'a la moindre idée des technologies et des évolutions à 50 ans. En revanche, nous savons tous quelles sont les lignes fortes de changement à l'horizon 2030. Nous avons donc le devoir de nous mettre en situation d'être prêts à relever ces défis.

Le défi d'un territoire prospère capable de trouver sa place dans la compétition territoriale, et d'offrir de véritables perspectives d'emploi à nos jeunes.

Le défi d'un territoire numérique, connecté, car rien ne sera possible pour nos entreprises et nos concitoyens sans une bonne couverture numérique.

Le défi d'un territoire en pointe sur les enjeux environnementaux. Je salue notamment l'action menée dans ce domaine par Patrick Buisson, mais aussi par Jean-Marc Gilly en matière d'éclairage public, mais aussi par Pascal de Sermet en matière de mobilité. Nous devons tous nous inscrire fortement dans une approche de modernité écologique.

Le défi d'un territoire innovant qui respecte l'identité de chacune de ses communes mais qui s'appuie sur une coopérative efficace, moderne, bien gérée.

Je forme donc le vœu qu'ensemble en 2018, nous soyons résolument tournés vers l'avenir, résolument ambitieux pour permettre à notre bassin de vie de devenir une terre de prospérité à l'horizon 2030.

Vous pouvez compter sur moi pour y travailler sans relâche, je sais aussi pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous remercie.

Contact

Jean BIZET	Directeur de Cabinet	05 53 69 47 14	jean.bizet@agen.fr
------------	----------------------	----------------	--

www.agen.fr